

La solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

1 projet VEC déposé

119

volontaires étaient en mission VSI

78

jeunes répartis sur **9 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

4 365

jeunes répartis sur **24 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

6

postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à

160 202 €



#13

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN NOUVELLE-AQUITAINE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

CONTACTS

CEMEA NOUVELLE AQUITAINE
Dominique NIORTHE
dniorthe@club-internet.fr

DRAJES NOUVELLE AQUITAINE
Mathias LAMARQUE
drajes-na-fonjep@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

SO COOPÉRATION
Aurélie GODIN
a.godin@socooperation.org

ÉDITO



Cette édition régionale du baromètre des postes FONJEP offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de la présence et de l'impact du FONJEP au niveau local. Nous sommes attachés au partenariat étroit entre le FONJEP, représenté par son délégué régional, et l'Etat (DRAJES). En Nouvelle-Aquitaine, 574 associations bénéficient de 852,5 postes FONJEP attribués par l'Etat. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets associatifs. L'activité des postes FONJEP permet des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement citoyen. Ce baromètre renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers la recherche d'un impact plus significatif. Il démontre notre volonté de soutenir la jeunesse et l'éducation populaire. Nous sommes en relation étroite avec le Crajep mais aussi avec le Mouvement associatif NA avec qui, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le préfet de région a récemment signé une nouvelle Charte régionale des engagements réciproques, accompagnée d'un plan d'actions ambitieux pour la vie associative. C'est dans ce cadre partagé que nous continuons à œuvrer pour soutenir le développement des associations et répondre aux besoins spécifiques des territoires.

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Nouvelle-Aquitaine



Dominique NIORTHE
Délégué régional



Mathias LAMARQUE
Directeur de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Nouvelle-Aquitaine

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

574 associations

Nombre de postes Fonjep :

852,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

864 salariés*

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

399 886 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

6 174 937,30 €***

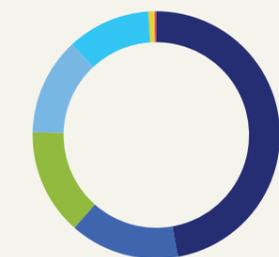
** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

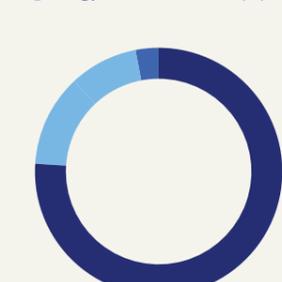
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
16 - Charente	36	60	411 930	25 057
17 - Charente Maritime	56	77	535 494,50	0
19 - Corrèze	35	54	381 198	36 458,30
23 - Creuse	31	46	316 410	0
24 - Dordogne	31	46,5	325 962	0
33 - Gironde	122	158	1 100 413	0
40 - Landes	27	46,5	334 604	0
47 - Lot et Garonne	32	48,5	342 081	0
64 - Pyrénées Atlantiques	68	90	642 670,50	114 796
79 - Deux-Sèvres	41	62	440 586	0
86 - Vienne	66	87,5	618 492	0
87 - Haute Vienne	54	76,5	548 785	0
TOTAL GÉNÉRAL	599	852,5	5 998 626	176 311,30

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	360
MENJ / DJEPVA / FJ	109
MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO	106
ANCT	97
MSS / DGCS	83
MEAE / AFD	6
MINISTÈRE DE LA CULTURE	2

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	76
Tête de réseau départementale	12
Association ou tête de réseau régionale	9
Association ou tête de réseau nationale	3

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Nouvelle-Aquitaine

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

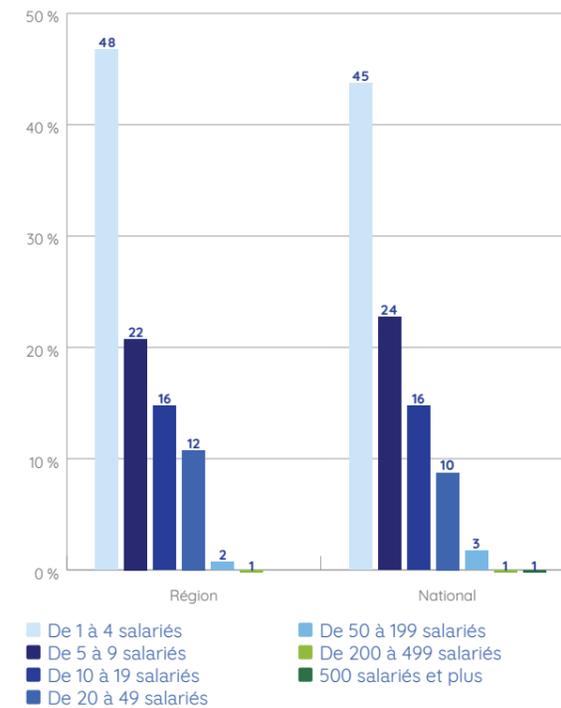


Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	
Total	34 917 1 002 360
Moyen	61 180
Médian	24 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	
Total	12 427 117 866
Moyen	22 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	1,39
NATIONALE	3,14
INTERRÉGIONALE	1,57
RÉGIONALE	13,41
DÉPARTEMENTALE	34,67
INTERCOMMUNALE	26,13
COMMUNALE	11,15
QUARTIER	6,27
AUTRE	1,92

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	59,43
ADULTES (25-65 ANS)	11,35
JEUNES (16-24 ANS)	9,39
PUBLIC SPÉCIFIQUE	8,25
ENFANTS (6-15 ANS)	8,16
FAMILLES	2,06
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	1,07
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,21
PERSONNES HANDICAPÉES	0,07

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	35 410 dont Fonjep 852 231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	xx 42
Nombre de postes médian	xx 7

■ Régional ■ National

Les 574 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 35 410 salariés, 34 917 bénévoles, et 12 427 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 83 %** des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de **3 164 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **18 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 15 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 37 ■ 36

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 4 ■ 3

